

Besançon, le

- 6 SEP. 2012

POLE SOLIDARITES ET COHESION SOCIALE

Direction de la jeunesse, des sports et de la culture

Service de la jeunesse et des sports

Affaire suivie par : Sandrine ROBERT

Ligne directe : 03-81-25-85-04

Monsieur Richard TRUCHI Président du comité départemental du Doubs De karaté 6 rue Mozart 25200 MONTBELIARD

## Monsieur le Président,

Le Conseil général a décidé de reconduire pour la saison sportive 2012/2013 son opération « Doubs Pass-Sports ». Grâce à celle-ci, les enfants du Doubs de famille modeste qui souhaitent s'inscrire dans un club sportif peuvent bénéficier d'une aide du Conseil général pour financer leur inscription.

Le « Doubs Pass-Sports » sera à nouveau ouvert à tous les enfants, nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1997 et le 31 décembre 2001 et / ou au collège, percevant l'allocation de rentrée scolaire.

Le montant de cette aide s'élève à 30 €, pour une inscription dans un club dont le coût est supérieur ou égal à 30 €.

Cette somme sera versée directement à la famille du bénéficiaire qui aura retourné au Conseil général le formulaire ci-joint dûment complété. <u>Celui-ci comporte une partie à remplir par le Président ou la Présidente du club qui devra mentionner, d'une part, le montant de l'inscription, d'autre part, son n° d'agrément Sport et / ou son n° d'affiliation à la fédération sportive.</u>

Le formulaire à remplir sera envoyé directement aux familles, à leur domicile, sans qu'elles aient besoin d'en faire la demande.

Cette opération du Conseil général a pour but de favoriser l'accès du plus grand nombre à la pratique sportive. Afin qu'elle rencontre le succès escompté, je vous encourage à permettre aux jeunes concernés de régler leur cotisation <u>après</u> avoir perçu l'aide du Conseil général, de telle sorte que les familles ne soient pas dans l'obligation d'avancer l'argent.

Je vous remercie par avance de votre collaboration dans le cadre de ce dispositif et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

le Président du Conseil général, le Sénateur du Doubs,

Claude JEANNEROT

Pièce jointe : 1 formulaire





Formulaire à compléter et à retourner impérativement avant le 30 avril 2013\* à l'adresse suivante :

Conseil général du Doubs - Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Culture Service de la Jeunesse et des Sports - 7, avenue de la Gare d'Eau - 25031 BESANÇON Cedex

Partie à compléter par la famille (ou le représentant légal) : Joindre obligatoirement : copie de l'attestation de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ou courrier de l'organisme d'allocation versant l'ARS + copie du certificat de scolarité.
Nom du père, mère ou représentant légal de l'enfant
Nom et prénom de l'enfant sexe 🗖 M 📮 F
Né(e) le
Adresse de la famille
Téléphone
J'atteste que mon enfant est inscrit pour la saison 2012/2013 dans le clubet demande une aide du Conseil général pour payer son inscription.
À le
Signature du père, de la mère ou du représentant légal
Partie à compléter par le Président ou la Présidente du club :
Je soussigné(e)Président(e) du club
N° agrément sport et/ou N° affiliation fédération sportive :
Certifie sur l'honneur que l'enfant
Est licencié dans mon club pour la saison 2012/2013 pour l'activité suivante :
Le montant de l'inscription au club (licence comprise) s'élève à €
Fait à
le
Signature du (de la) Président(e) et cachet du club (obligatoire) :
* Tout dossier reçu après le 30 avril 2013, ne pourra être pris en compte et fera l'objet d'une réponse négative systématique. www.doubs.fr

